

frir des pains passant par toute la gamme ou la série des poids.

Mais il est un autre point qui doit également attirer l'attention de nos édiles, c'est la propreté du service de distribution du pain. Les livreurs n'ont pas toujours les mains propres; conduisant leurs voitures, veillant à leurs chevaux en cours de route, il leur est difficile, d'ailleurs, d'avoir toujours des mains exemptes de toute souillure.

Il serait donc nécessaire que les livreurs n'aient pas à mettre leurs mains en contact avec le pain. Quelques boulangers ont eu l'heureuse idée d'envelopper leurs pains d'un sac de papier de manière que le livreur n'ait pas à les toucher au moment de la livraison. Au point de vue de la propreté et de l'hygiène l'idée est excellente et parfaite. Le Conseil Municipal devrait exiger que tous les boulangers fissent de même; il n'est pas nécessaire de s'étendre bien longuement ni d'appuyer sur les raisons qui militent en faveur d'une mesure de précaution que le public apprécierait.

Par la même occasion, nous ferons remarquer que les étiquettes indiquant le poids collées sur le pain, on ne sait jamais par quel procédé, devraient disparaître. Il serait facile et plus simple même d'étamper le poids au moyen d'un fer et ce serait sûrement plus propre.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Un tiers de siècle d'existence

Augmentation du fonds de réserve

Les profits de l'année

Le trente-troisième rapport annuel de la Banque d'Hochelaga que nous publions dans notre numéro de ce jour, fera époque dans les annales de cette institution dont la fondation remonte maintenant à un tiers de siècle.

Pour la première fois, les actionnaires ont, cette année, perçu des dividendes au taux de 8 p. c. pendant l'année entière et les profits réalisés n'ont jamais jusqu'ici atteint ni un chiffre aussi élevé, ni un pourcentage aussi haut par rapport au capital payé.

Ces profits, au montant total de \$449,794.05, représentent 18.1 p. c. du capital moyen de l'année. Nous disons capital moyen, parce que, au mois de février dernier, il a été créé pour \$500,000 d'actions nouvelles de capital, payables par versements mensuels de 10 p. c.

L'émission de ces actions faite à \$135, c'est-à-dire à une prime de 35 p. c., a rapporté un montant de profits de \$175,000 qui ne sont pas compris dans les profits purement commerciaux ci-dessus indiqués.

Les profits commerciaux, la prime sur les actions nouvelles et la balance (\$19,710.57) des profits antérieurs non distri-

bués, portent le total des profits au 30 novembre dernier à \$644,504.62.

Ces profits ont reçu les destinations suivantes:

\$188,464.36, représentant 8 p. c. des actions au pair du capital payé, ont été distribués aux actionnaires en quatre paiements trimestriels;

\$30,563.26 ont été employés à l'amortissement des édifices de la Banque et de leur ameublement;

\$5,000 ont été portés au fonds de pension des employés;

\$400,000 ont été ajoutés au fonds de réserve qui, maintenant, s'élève à \$2,000,000, soit à 80 p. c. du capital payé de la Banque;

\$20,477, enfin, sont reportés au crédit du compte de profits et pertes.

Cette répartition des profits: dividende substantiel aux actionnaires; amortissement sensible des édifices et de l'ameublement de la banque déjà portés à l'actif à une valeur bien inférieure à celle à laquelle ils pourraient être réalisés; dotation au fonds de pension des employés, en reconnaissance de leur dévouement incessant aux intérêts qui leur sont confiés et augmentation considérable du fonds de réserve, présente, à notre avis, en même temps qu'une juste rétribution des capitaux apportés par les actionnaires et de la collaboration du personnel à la prospérité de la banque, une mesure de prévoyance en vue d'augmenter ses moyens d'action.

En effet, les \$2,000,000 qui figurent aujourd'hui au fonds de réserve font, à vrai dire, partie intégrante du capital, mais une partie de capital qui a ce double avantage d'être productive et de ne pas exiger de rémunération. En d'autres termes, les profits antérieurs accumulés et non distribués aux actionnaires, pour un montant de \$2,000,000 viennent s'ajouter aux \$2,500,000 de capital-actions, pour porter à \$4,500,000 le passif de la banque envers ces mêmes actionnaires.

Ce sont les fortes réserves qui créent les forts bénéfices des banques. Cela se conçoit d'après ce que nous venons de dire, puisque le capital entier, si nous pouvons nous exprimer ainsi (capital-actions et fonds de réserve), est productif, alors que, seul, le capital-actions reçoit des dividendes. C'est ce que le public ne comprend pas suffisamment. Il en est qui trouvent étrange qu'une banque paie à ses actionnaires des dividendes de 10 et même 12 p. c., alors qu'elles n'accordent qu'un intérêt de 3 p. c. aux déposants. Ces gens oublient ou ignorent que les 10 ou 12 p. c. de dividendes ne représentent guère que 5 ou 6 p. c. des fonds appartenant aux actionnaires. En y regardant de plus près, ils verraient qu'en somme les dividendes payés aux actionnaires des banques ne représentent qu'un intérêt bien ordinaire sur les fonds qui leur appartiennent.

Le public lui-même a, du reste, un intérêt majeur à la constitution de fortes réserves par les banques, puisque ces réserves, en augmentant leurs moyens d'action, leur permettent de prêter au commerce des sommes qu'elles ne distribuent pas à leurs actionnaires.

La Banque d'Hochelaga agit donc sagement en constituant de fortes réserves. Ses actionnaires ne peuvent eux-mêmes que s'en féliciter, car ces réserves augmentent d'autant la valeur de leur part de capital. D'autre part, rien n'est plus propre à inspirer au public la confiance sans laquelle aucune banque ne saurait prospérer.

Cette confiance, la Banque d'Hochelaga la possède entière, si les résultats de sa dernière année financière ont une signification.

Elle la mérite. Le dernier bilan nous en donne une preuve convaincante, absolue.

Nous ne surprendrons personne en rappelant que, depuis quelques mois, les récriminations ne manquent pas au sujet du resserrement de l'argent. On a critiqué les banques; on les a accusées de ne pas délier suffisamment les cordons de leur bourse, alors que les besoins du commerce et de l'industrie avaient augmenté en raison d'une longue période de prospérité. Ce n'est pas ici le lieu de discuter le plus ou moins de vérité que contiennent ces assertions, mais voyons quelle a été l'attitude de la Banque d'Hochelaga dans ces circonstances.

Le chiffre de ses billets escomptés va nous le dire:

L'an dernier, ses avances au commerce étaient, de ce chef, de \$12,558,541.87; cette année, elles sont de \$13,925,126.78. C'est-à-dire qu'au lieu de mesurer par monnaie le crédit au commerce, elle a donc très largement soutenu sa clientèle à un moment où tout le monde déclarait que les banques resserraient les crédits outre mesure.

On sait généralement que l'Association des Banquiers de New-York estime qu'une réserve de fonds disponibles de 25 p. c. est entièrement suffisante pour faire face en toute sécurité aux éventualités qui peuvent se produire dans les bonnes comme dans les mauvaises années, et l'expérience semble donner raison à l'Association des Banquiers. Toutefois, il est plus prudent encore d'augmenter cette proportion.

C'est d'ailleurs, ce qu'ont toujours fait et mis en pratique les directeurs de la Banque d'Hochelaga qui, au risque de diminuer sensiblement les profits, ont jugé bon de tenir en réserve un montant plus élevé qui a même atteint, croyons-nous, à un moment donné, environ 50 p. c. du passif dû au public.

L'an dernier, cette proportion était encore de 36 p. c.; cette année, elle a été abaissée à 30 p. c. La raison de cet